

Département de la Haute-Vienne

❖ Commune de DOMPS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le 19 juillet deux mil vingt trois à 20h30, suivant convocation en date du 12 juillet deux mil vingt trois, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

Étaient présents : Mme BOUR Coline, Mr BOUTY Serge, Mr CHASSAGNE Yannick, Mr LECOMTE Jean Luc, Mr LEROUSSEAUD Sébastien, Mr MONTHEIL Jean Pierre

Membres excusés ayant donné pouvoir : Mme BELLET Béatrice à Mr LECOMTE Jean Luc
Mr VERHELST Eduard à Mr BOUTY Serge
Mr CHARIAL Nicolas à Mr MONTHEIL Jean Pierre

Membre absent n'ayant pas donné pouvoir : Mme CYRILLE D HOOP Aurore
Mr BREUX Sylvain

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 juillet 2023

Secrétaire de séance : Mr BOUTY Serge

Délibération 2023/041 en date du 12 juillet 2023

Recrutement agent administratif APC : modification du tableau des emplois et des effectifs

Madame le Maire informe l'assemblée de la nécessité d'augmenter le temps de travail de l'adjoint administratif recruté depuis le 3 juillet 2023. Ce temps de travail supplémentaire permettrait de faciliter la continuité du service au public et d'améliorer la qualité du service rendu.

A l'unanimité le conseil municipal décide :

- D'autoriser Mme le Maire à signer tous documents relatifs à cette modification
- De dire que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la Commune.
- D'approuver la modification du tableau des effectifs de la commune à compter du 1^{er} août 2023 comme suit :

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL
Adjoint administratif	C		(21/35) 1	1
Adjoint Technique	C	1		1
Adjoint Technique/CDI	C		(2,5/35) 1	1
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe			(17,5/35) 1	1

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.
En Mairie le 21 juillet 2023

Le Maire

Accusé de réception en préfecture
087-218705804-20230719-2023-041-DE
Date de télétransmission : 23/07/2023
Date de réception préfecture : 23/07/2023

